

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Reche d'homologation N°
Tracteur / chariot à moteur	L A N D I N I	D T 7 5 5 0	CH 4 5 0 9 2 3

Constructeur	MASSEY-FERGUSON S.p.A., Divisione LANDINI, I-42042 Fabbrico / Italia
Identification	"DT 7550" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	"TL 26 DT 226" préfixe au No du châssis. (d'autres lettres év. devant ou derrière "DT" sont insignifiantes)
N° du châssis	à droite, latéralement sur capot moteur
Identification du moteur	à l'arrière, à gauche sur pont AR
Importateur principal	"LD" devant le No du moteur, à gauche, latéralement sur bloc, au-dessus de la pompe d'injection
Véhicule homologué	Etablissement SAMUEL STAUFFER & CIE., 1599 Les Thioleyres / VD
	TL 26 DT 226 0019

Châssis	
Nombre d'essieux	2
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	3 x 4
Frein de service	hydraulique, à double disques, sur arbres du différentiel, agissant sur les roues AR, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à double disques, agissant sur les roues AR, levier avec secteur identique au frein auxiliaire
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	PERKINS	Type	LD (4.236)
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	AV
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	98,42	Course	127
Alésage	3862	CV-impôt	19,67
Cylindrée	54	à U/min	2200
Puissance en kW	74 DIN		
Bruit à l'arrêt	78,5 dB/A	à U/min	1650 **)
Silencieux	1 pot, 585 x Ø 105		
Mesure des gaz	Bacharach 2,5 / BOSCH 2,9 (45 %)		
Déparasitage	-		

Carrosserie	avec cabine - ou cadre de sécurité (OECD)		
Nombre de portes	2/ avec cabine	Indic. vitesse	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs av. cabine =	gauche / droite
Cale	-	Atelage	broches AV + AR
Antivol	-		
Nombre de places	1	av	centre
Dimensions	intérieur	extérieur	Empattements
Longueur	1830	2430	2400
Largeur	Essieu double av _____ ar _____		
Hauteur	Voie av _____ ar _____		
Porte à faux	lat.	Voies av 1525 _____	
	av	ar 1400 - 2000	
	ar	1030	Braquage s g 10600 d 10700

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1440	1920	3260
Charge utile	(avec cabine de sécurité)		
Poids total	3185	4000	7125
Garantie fabr.	11.2 R 24	12.4 - 36	(Variantes +)
Dimens. pneus	4 / 1,1	6 / 1,5	voir
Ply/bars	1720	2960	remarques)
Charge pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein	_____		
Garantie poids remorquable sans frein	_____		
Garantie poids de l'ensemble	_____		
Poids remorquable testé	_____		
Vitesse maximale selon le constructeur	25,0 km/h		
Vitesse maximale testée	25,0 km/h		
prise de force 611 t/min, moteur 2200 t/min	_____		

Distance volant - vers l'avant du véhicule - _____

Équipement §)	CR	(E)	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	sur pare-boue
Feux de position	R	(E)	
Feux rouges	SI	(E)	
Feux stop	1	(E)	
Clignoteurs	av	1	(E) ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complémentaires			1/ lampe de travail à l'arrière av. lampe-témoin
Eclairage plaque			- (chariot à moteur)
Essuie-glace			1/ avec cabine avec/sans lave-glace
Avertisseurs			1/ Bosch et 20016 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur / chariot à moteur		
Marque et type	L A N D I N I DT 7550		
Homologation N°	CH	4509	23
Carrosserie	-		
Places	total	1	avant
Poids à vide	3260	Carburant	D
Charge utile	----	CV-impôt	19,67
Poids total	-----	Cylindrée	3862

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entraînement : avant déclenchables, blocage du différentiel AR
- ***) Mesures du bruit : véhicule en marche, $V_{max} = 84$ dB/A
- +) Variante de pneus : AV = 9 R 24 4PR, 1560 (1,3), V_{max} 30 km/h
AR = 16.9 R 30 6PR, 3870 (1,1), 30 km/h
14.9 R 30 4PR, 3160 (1,1), 30 km/h
- §) Équipement : la hauteur des feux de position / rouges / clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques lorsque la largeur dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires si avec cabine, contrôler l'équipement exigé

A noter dans le permis de circulation

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge et 1 plomb sur couvercle de boîtier du régulateur
- ... - lorsque la largeur dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires

Lieu et date de l'homologation

Lausanne, 14.01.1980

Service fédéral d'homologation